

Le plan de rénovation énergétique du Gouvernement

Regards Croisés

Webinaire du CLER – Réseau pour la Transition Energétique

17 Janvier 2018



Effy



Sandrine BURESI

Directrice du GEFOSAT
Co-Présidente du CLER- Réseau pour la
transition énergétique



Bertrand LAPOSTOLET

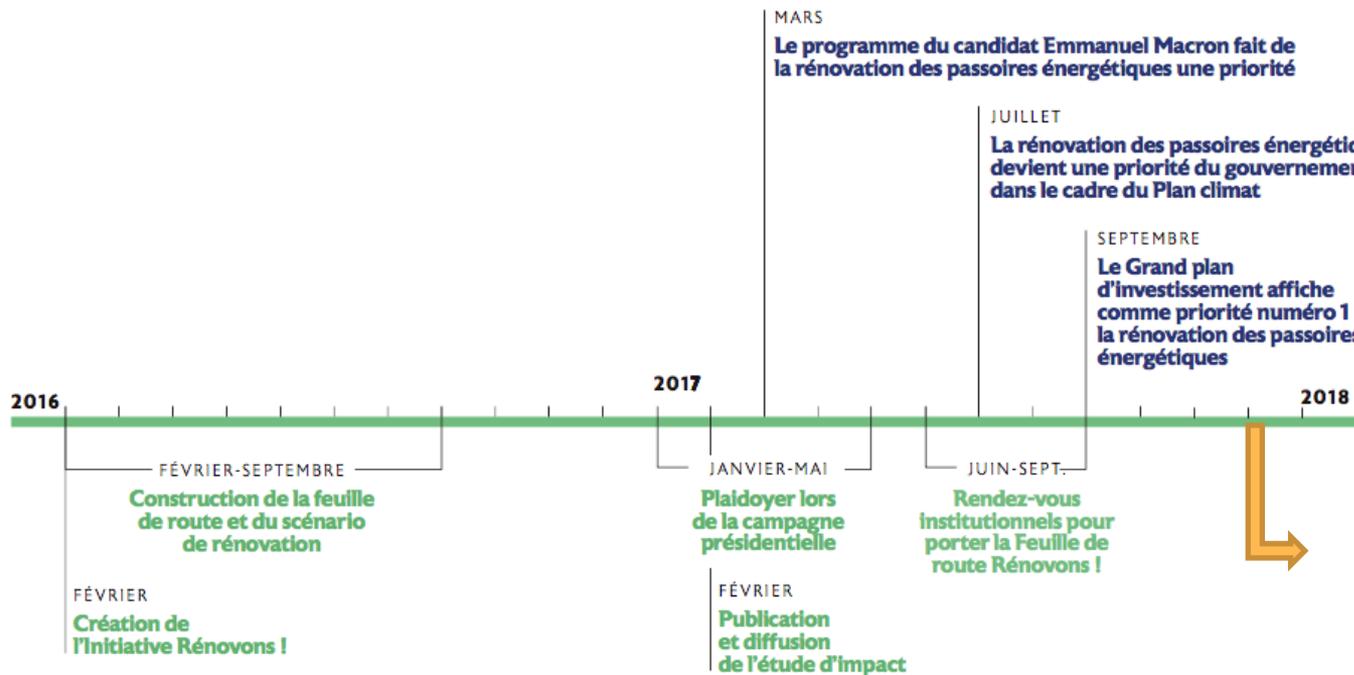
Directeur du fonds de dotation Solinergy
Groupe EFFY



Déroulé du webinaire:

1. Présentation générale du contexte politique et le lien avec l'Initiative Rénovons et ses activités en 2017
2. Des aspects positifs.
3. Des points de vigilance
4. Questions - Réponses des participant-e-s

DEPUIS 2016, L'INITIATIVE RÉNOVONS PORTE LA RÉNOVATION DES PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES POUR EN FAIRE UNE PRIORITÉ POLITIQUE



24 Novembre :
présentation du plan
de rénovation
énergétique des
bâtiments. Début de
la concertation
jusqu'au 31 janvier
2018



Le Plan rénovation énergétique des bâtiments présenté

13 ACTIONS



4 AXES

Axe 1

Faire de la rénovation énergétique des bâtiments une priorité nationale mieux identifiée et pilotée en associant l'ensemble des parties prenantes

Axe 2

Massifier la rénovation des logements en industrialisant les actions les plus efficaces, et en donnant la priorité à la lutte contre la précarité énergétique

Axe 3

Accélérer la rénovation des bâtiments tertiaires, en particulier dans le parc public au travers de la mobilisation de nouveaux financements et en ciblant les bâtiments du quotidien des Français

Axe 4

Accompagner l'évolution des compétences de la filière du bâtiment et le développement de l'innovation pour l'essor de solutions industrielles, fiables et compétitives

Les documents de référence



Plan climat - Juillet 2017: <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/plan-climat>

Grand Plan d'Investissement - Septembre 2017 :

<http://www.gouvernement.fr/action/le-grand-plan-d-investissement-2018-2022>

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2017/09/rapport_de_m._jean_pisani-ferry_-_le_grand_plan_dinvestissement_2018-2022.pdf

Plan de rénovation énergétique des bâtiments – Novembre 2017 :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/projet-plan-renovation-energetique-lancement-concertation-et-mobilisation>

Quelques points positifs (1/2)

- **La cible prioritaire affichée : les « passoires » occupées par les ménages modestes** : 1,5 million en 10 ans
- **Une « gouvernance » du plan forte mais divisée** : portage politique partagé entre deux ministères, nomination de 2 animateurs du plan... Instauration d'un comité de pilotage régulier (COPREB) Mais : pas d'association au COPREB de partenaires vraiment issus de la société civile – pas de parties prenantes (Associations, ONG, consommateurs)
- La volonté d'**améliorer la connaissance du parc des bâtiments** : état du bâti, notamment croisé avec caractéristiques économiques des occupants. Assurera certainement un meilleur pilotage. Création d'un observatoire de la rénovation énergétique

Quelques points positifs (2/2)

- **Révision du DPE** : Bien car élément de conflit entre les parties et pas d'utilisation légale claire = le faire évoluer est une très bonne chose afin qu'il réponde clairement à une appréciation de la performance énergétique de logements non contestée et qu'il soit utilisable juridiquement.
- Transformation du **CITE en Prime**: premier pas nécessaire pour une meilleure appropriation de cette aide pour les ménages modestes (actuellement seuls 14 % des bénéficiaires du CITE relèvent des trois premiers déciles de revenus)
- **Un Guichet Unique pour la Rénovation** : déploiement concret du service publique de la performance énergétique de l'habitat, articulé une communication nationale ambitieuse

QUESTIONS

Le plan est-il suffisamment précis sur la manière dont il compte s'attaquer aux passoires occupées par les ménages modestes ?

Quels sont les propositions d'actions sur lesquelles notre vigilance doit porter ?

1 – Les objectifs : 150 000 passoires par an ?

- Le rôle donné à l'Anah via le programme « Habiter Mieux » : 75 000 logements occupés par des ménages modestes. Pour passer de 50 000 à 75 000 « Habiter Mieux » crée une offre « allégée »
- Les 75 000 rénovations de passoires supplémentaires seront issues de « programmes standards déployés massivement par des acteurs privé, via des appels d'offres territorialisés, en s'appuyant sur les dispositifs existants au niveau national (CITE + ecoPTZ + CEE)

2 – L'accompagnement des ménages en précarité énergétique réduit à sa composante financière

- Le soutien financier pour aider la réalisation des travaux est une condition nécessaire mais pas suffisante : le repérage en amont des travaux ainsi que l'accompagnement avant, pendant et après les travaux sont indispensables pour nombre de ménages en précarité.
- Nous ne retrouvons pas dans le plan proposé ce qui permettra d'amener à un audit complet (sécurité-énergie-santé) gratuit pour les ménages en précarité énergétique.

3 – Les locataires sont les grands oubliés du plan de rénovation énergétique du gouvernement.

- Il n'est nulle part question dans le plan Rénovation de mesure réglementaire immédiate. Le gouvernement pourrait dès à présent introduire le niveau de performance du logement comme critère de décence en reprenant la rédaction du décret d'application de l'article 12 de la LTECV.
- Des mesures « fortement incitative ou réglementaires » à destination des propriétaires bailleurs envisagées reportées à « moyen terme » et envisagées immédiatement sous la forme d'une « analyse »

4 – Les moyens annoncés ne sont pas à la hauteur des enjeux

- Le plan **n'aborde pas la question des moyens** ou renvoi au Grand Plan d'Investissement
- Pas de calendrier opérationnel de déploiement **des solutions publiques de préfinancement** du reste à charge pour les ménages modestes (réforme Eco-PTZ ou mise en place du Fonds de Garantie pour la Rénovation Energétique).
- Il n'y a **aucune mention du mécanisme de Tiers Financement** dans le plan alors qu'elle peut être considérée comme une perspective valable par rapport aux besoins des ménages modestes qui vivent dans des passoires énergétiques

Une concertation et une consultation publique jusqu'au 31 janvier 2018

- Le gouvernement a lancé depuis le mois de décembre toute **une série de présentations du plan** via le plan bâtiment durable, conseil supérieur de la construction : ces espaces de concertation seront déployés en France dans les semaines à venir.
- **Une consultation publique est ouverte sur le site du Ministère** ou vous pouvez faire des contributions et propositions d'amélioration du plan :

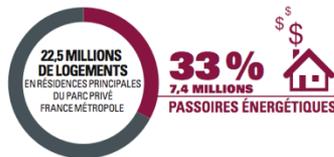
http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/concertation-sur-le-projet-de-plan-de-renovation-a1767.html?id_rubrique=4

A vous pour les questions !





Passoires et précarité énergétique en France



RENOVONS

Danyel DUBREUIL | initiative Renovons ! - Coordinateur
Mundo-m 47, avenue Pasteur 93100 Montreuil - France
Tel direct : 01-80-89-58-38 Mobile : 06-72-62-67-24
renovons.org | @renovons

7,4 millions
de « passoires énergétiques »
intégralement rénovées à fin 2025

126 000
emplois équivalent temps plein (ETP)
nets créés sur la période 2017-2025

18 000 ETP
nets créés sur le long terme, une fois
les passoires énergétiques rénovées

3,5 milliards d'euros
d'économies annuelles
sur la facture énergétique des ménages, soit

512 €
en moyenne par ménage et par an,
en tenant compte de l'effet rebond

758 millions d'euros
d'euros d'économies annuelles pour
le système de soins

1,03 milliard d'euros
d'euros d'économies annuelles sur
la facture énergétique de la France
à partir de 2026.

Une réduction des émissions de GES de
6,13 millions
de tonnes d'équivalent CO₂
par an à partir de 2026,
soit l'équivalent de 12,5% des émissions
actuelles du secteur résidentiel

41 TWh
d'économies annuelles d'énergie
à partir de 2026, soit 7,5% de
la consommation du secteur résidentiel

Les bénéfices de la rénovation des passoires énergétiques



Danyel DUBREUIL | initiative Rénovons ! - Coordinateur
Mundo-m 47, avenue Pasteur 93100 Montreuil - France
Tel direct : 01-80-89-58-38 Mobile : 06-72-62-67-24
renovons.org | @renovons